

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
18 juin 2014

---

RÉFORME FERROVIAIRE - (N° 1990)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 425

présenté par  
M. Savary

à l'amendement n° 226 de M. Laurent

-----

**ARTICLE PREMIER**

À la deuxième phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« ses actualisations »

les mots :

« les projets d'actualisation ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Sous-amendement rédactionnel.